



Demande d'élagage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 25 juillet au 25 août 2025

Propriétaire	André Jaunin
Parcelle N°	1348
Adresse	Chemin de la Corniche 7A
Nombre d'arbres	1
Essence	bouleau
Motif	branches de l'arbre frottent contre la maison
Compensation	-
Essence	-

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 25 juillet 2025

CBE/mdc—2025.027 – 7.3.3